

# UNE RENTREE PAS COMME LES AUTRES



Après une période de confinement difficile à vivre pour beaucoup, nous devons réfléchir collectivement à d'autres façon d'organiser notre travail pour maintenir un bon fonctionnement de nos activités tout en protégeant notre santé, notre équilibre vie privée/vie professionnelle. La CGT vous informe et vous fait des propositions.



## Situation sanitaire

Dégradation sanitaire

Après la mise en place de mesures sanitaires strictes et efficaces sur tous nos sites, on observe depuis juillet une volonté de reprise intensive d'activité avec le rappel sur site de tous les télétravailleurs. La situation sanitaire en France évoluant dans le mauvais sens, on constate sur plusieurs sites une hausse du nombre de cas de contaminations avérées au COVID 19. Cela nous oblige à demander de faire évoluer les mesures sanitaires comme le permet notre accord sur la reprise d'activité. La décontamination des locaux et des postes de travail est aussi un sujet très important et la CGT demande un renforcement des équipes de nettoyage pour désinfecter les postes de travail, les salles de réunion, les sanitaires et les places au Restaurant d'Entreprise. Des collègues commencent aussi à ne se relâcher en ne respectant pas le port du masque, ou en sur-occupant les salles de réunion ... La CGT appelle tous les salariés à respecter les procédures sanitaires dans leur intérêt, pour protéger leurs collègues et aussi pour éviter un reconfinement de sites qui serait critique pour notre activité.



## Emploi à Thales LAS

Impact limité

Le plan de charge présenté au CSE Central en juillet montre une charge qui se maintient et une surcharge actuelle renforcée par le retard pris sur les activités suite au Covid. Seul AMS est touché par la fin prévue des grands projets de développement et aussi par les difficultés de l'aéronautique mais sans situation alarmante. Les embauches prévues sont maintenues pour pallier au renouvellement des effectifs et à la surcharge actuelle avec une priorité interne Thales. L'activité partielle n'est presque plus en vigueur aujourd'hui sauf toutes activités réalisées sur les sites client à l'étranger qui sont en veille à cause des restrictions d'accès aux pays. Par contre la crise de l'aéronautique qui touche AVS pourrait nous amener par solidarité à confier des activités en surcharge à AVS.



## Négociation accord sur les déplacements

Des avancées

La négociation Groupe était au stade final en février et devrait aboutir à un accord applicable en janvier 2021. La principale nouveauté est l'abandon des forfaits journaliers pays remplacés par des remboursements aux frais réels complétés par une prime forfaitaire évolutive en fonction du nombre de jours. De nouvelles mesures permettront d'améliorer les conditions de déplacement et de récupération des heures. La CGT vous informera prochainement par un tract spécifique. N'hésitez pas aussi à vous renseigner auprès de votre syndicat CGT local.



## Quel Télétravail pour l'avenir ?

Eviter les dérives

La CGT Thales a mené une enquête nationale (6000 réponses) sur le vécu du télétravail pendant le confinement et sur les attentes des salariés pour l'avenir. Un tract vous présentera prochainement la synthèse des résultats au niveau Thales et LAS.

Les directions tiennent aujourd'hui un discours sur le télétravail en concluant « qu'il n'a pas été efficace », « qu'il faut s'organiser », « que beaucoup en ont profité pour moins travailler », ... Le défaut d'organisation lié à la soudaineté de la crise est partagé par tous mais beaucoup de salariés ont été plus efficaces individuellement

Les contraintes de distanciation ne permettent pas d'accueillir tous les salariés sur le site en même temps et le télétravail est un moyen de réduire la fréquentation, y compris en imposant des ½ journées de télétravail qui permettrait de diminuer la densité de population aussi dans le restaurant d'entreprise. Des négociations interprofessionnelles sur le télétravail ont commencé au niveau national et plus particulièrement au niveau du Groupe Thales (1<sup>ère</sup> réunion le 10 septembre)



## Négociation sur la pénibilité

Faire valoir ses droits

Dans le cadre de négociation d'harmonisation des statuts entre les sites de LAS, la CGT réclame depuis 2018, une négociation permettant d'appliquer à tous les mesures de retraite anticipée (21 mois max) pour les salariés ayant été exposés à des facteurs de pénibilité. Ces échanges ont démarré fin août. Sans attendre la fin de ces négociations, nous invitons aujourd'hui tous les salariés de LAS ayant travaillé pendant au moins 10 ans avec des contraintes physiques (binoculaire, microscope, charges, vibrations, postures), ou dans un environnement agressif (pression, températures, bruit, Agents Chimiques Dangereux) ou selon certains rythmes de travail (travail de nuit, en équipes, répétitif) à déposer vos dossiers auprès des RH.

La CGT a préparé un guide pour constituer son dossier, n'hésitez pas à nous le demander.



## Quelle communication syndicale ?

Restons en contact

La dispersion des salariés (télétravail, activité partielle) et les contraintes sanitaires compliquent le contact physique et l'échange d'informations. Aujourd'hui, malgré nos multiples demandes, Thales interdit toujours la diffusion de tracts par mail ou par le site intranet THALES.

La CGT LAS va proposer sur votre site des tracts à télécharger sur un panneau avec le QR code.

La CGT développe aussi ses outils numériques afin de rester en contact avec vous. Nous vous invitons à aller sur les sites internet CGT et les réseaux sociaux pour vous tenir au courant. N'hésitez pas à nous communiquer une adresse mail à laquelle nous pourrions vous envoyer des informations.

Le site CGT LAS

[www.tr6.cgthales.fr](http://www.tr6.cgthales.fr)  
[cgt.limours@gmail.com](mailto:cgt.limours@gmail.com)



La plateforme CGT Thales

[www.cgthales.fr](http://www.cgthales.fr)  
[cgt@thalesgroup.com](mailto:cgt@thalesgroup.com)



Toutes les dispositions sociales Thales

[www.thadis.com](http://www.thadis.com)



CGT Thales



CGT THALES LAS FRANCE

Jean-Luc LECOINTE Tél : 06 45 88 85 00  
Alain DERVIEUX Tél : 06 75 00 45 81

Eric DAGOIS Tél : 06 70 65 96 62  
Cyril AZEAU Tél : 07 70 28 69 55